



AN - NASR

vendredi

n°137 du 10 Fév. 2006

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

Un jeune officier de l'armée, Ahmed, a une promotion. Les commentaires commencent et vont bon train : « avec le peu d'expérience qu'il a, il ne mérite vraiment pas ce poste », « savez-vous ce qu'il a fait un jour ?- Il s'est trompé... » etc.

Ahmed rend visite à son père le week-end.

Ce dernier est anti-qualitatif. Il lui raconte son stress,

les moqueries et le questionnement qui est le sien après toutes ces attaques sournoises.

« Mais pourquoi te laissent-ils atteindre par ces collègues ? », demanda le père. « Ils connaissent bien le travail, ont plus d'ancienneté que moi... » « Ecoute mon brave, j'ai un service à te demander, et cela va te changer un peu les idées. Pourrais-tu aller au marché demain matin vendre cette théière en faïence? Je viens de la récupérer dans une vente et j'aimerais m'en débarrasser.

Mets-la à 90 dirhams minimum s'il te plaît ». « 90 dirhams, ce n'est pas excessif comme prix ? » « Ecoute, compte-tenu du prix que je l'ai payée, il me faut cela. Ça te fera un petit exercice de vente ».

Le lendemain Ahmed passe sa matinée à essayer de placer la théière, rien à faire. Quelques personnes s'y intéressent, mais

aucune ne se décide. Quand il raconte cela à son père, il lui

Personne n'a le droit de te juger!!!

dit : « Maintenant prend cette théière et visite cinq de mes confrères, au centre-ville, mais cette fois-ci, tu leur demandes seulement ils seraient prêts à payer et TU NE VENDS PAS ». Aussitôt dit aussitôt fait. Le premier lui propose 400 dirhams, d'autres plus et l'un va jusqu'à 800 dirhams !!!

Ahmed n'en revient pas. Son père lui demande : « pourquoi n'arrivais-tu pas à vendre ce matin ? » « Parce que je me suis adressé à une clientèle de gens

qui ne connaissaient pas le « Staffordshire », et ignoraient sa vraie valeur ». « Et pourtant mes confrères t'ont proposé autant ? » « Parce qu'ils sont des professionnels. Ils ont tout de suite vu que ce pot datait de 1760. Il a donc une grande valeur ». Bien maintenant pense à tes collègues. Pourquoi leur confies-tu le droit de juger ta propre valeur ? Sont-ils des experts ? « non » « **Vois-tu mon chou, ne juge jamais les gens et ne laisse jamais les jugements de ceux qui ne sont pas des experts t'atteindre. Seul Allah a le droit de nous juger et d'évaluer avec nos mérites. Car Il est le seul expert en nature humaine qui sait ce que renferment nos cœurs et nos esprits** ».

**Envoi de
Yushreen kausmally, quibies**
Source: Action N° 97 / Mars 2006

Activités publiques du CIMEF

1- Jeudi 03 Août 2006 à 19h dans la salle climatisée du SIAO conférence sur le thème: Atteindre une grande proximité avec Dieu: un défis pour les sociétés contemporaines

2-Vendredi 04 Août 2006 à 9h, cérémonie d'ouverture dans la salle climatisée du SIAO

3-Samedi 05 Août 2006 à 15h dans la salle de conférence de IUEMOA, conférence sur le thème: Les musulmans d'aujourd'hui et l'avenir de l'islam
Conférencier: Tariq RAMADAN et
Alain GRESH

Aspects spirituel et social des pratiques culturelles

Les pratiques culturelles faisant l'objet d'un consensus total des juristes sont la prière, la zakat ou impôt social, le jeûne et le pèlerinage (Hadj). Chacune de ces pratiques développe un cheminement de la spiritualité avec un rapport à la communauté de la foi. Un accomplissement régulier de ces pratiques purifie non seulement le cœur, le corps du musulman, mais participe aussi à un rapprochement des hommes., voir la cohésion sociale. Avant d'aborder l'aspect social des pratiques culturelles, un rappel de l'impact de l'adoration sur l'état spirituel du musulman s'avère nécessaire.

La purification dénominateur commun des pratiques Culturelles.

L'ensemble des pratiques culturelles ont comme dénominateur commun la purification. En effet, tout acte d'adoration en islam, dès lors qu'il est réalisé avec le souvenir de Dieu, éloigne le musulman de tout ce qui est impur. Ainsi, la prière purifie l'être et l'éloigne de la turpitude comme le notifie le Coran en ces termes : « **La prière dissuade de commettre des actes igno-**

minieux et blâmables » S 29 V

45. Le jeûne relève du même principe, c'est-à-dire d'une dimension de purification du cœur dans spiritualité mais également d'une purification du corps. Quant à la zakat, elle purifie l'être et ses biens. En effet, en prélevant un pourcentage de 2,5 sur les biens ou sur le tiers du salaire mensuel, on nettoie ainsi le cœur et l'avoir du donateur.

Il en va de même pour le pèlerinage qui vient comme synthèse des autres pratiques.

De manière générale, nous constatons combien la dimension de purification du cœur, du corps et de l'avoir par les piliers de l'islam résonne dans les actes d'adoration afin que le musulman puisse se rapprocher de Dieu et bénéficier de son agrément. Cette purification régulière entretient non seulement la relation du musulman avec son créateur, mais aussi avec les autres membres de la société.

La cohésion sociale

Elle pourrait être définie comme le rapport de foi que le musulman entretient avec les autres, sa participation au développement social de sa communauté. Un tel esprit d'être est la résultante des pratiques culturelles. Les pratiques culturelles régulièrement exécutées donnent au musulman une vision particulière de la vie. Cette vision repose sur la compréhension des

lois prescrites par Dieu et le respect de ses interdits. Le musulman, au regard de ces pratiques, participe à l'établissement de la cohésion sociale. Cette cohésion préconisée par l'islam fait de la miséricorde la base de toute relation sociale. C'est ainsi que l'égalité des être est enseignée à travers les actes d'adoration telle que la prière, le pèlerinage, le jeûne qui renforcent les liens entre les croyants.

Le musulman, lorsqu'il se rend à la prière (mosquée) ou au pèlerinage, rencontrent des frères et des sœurs, se place à côté d'eux pour prier.

Ils se créent ainsi entre eux une amitié saine et pure. Chacun a envie de faire plus ample connaissance de l'autre et partage ses sentiments. D'où la naissance d'une fraternité, ciment d'une solidarité de la communauté soumise. Ceci est dû au fait que chacun se voit égal à l'autre dans la mesure où les actes et les paroles sont communs à tous. Il en est de même pour le jeûne. Durant trente jours d'affilé (pendant le mois de ramadan), tout jeûneur ressent le même besoin de la faim, de la soif et le souhait d'avoir l'agrément de Dieu durant ce mois.

A notre sens, cette égalité sociale n'est enseignée nulle part. Nous en voulons pour preuve que le riche et le pauvre, l'africain, l'europpéen, l'asiatique, l'américain sont évalués sur le

même élément qu'est la foi. Le pauvre peut être le plus proche de Dieu que le riche et vice versa. Les barrières sociales, ethniques et des classes sont brisées dans la prière. L'égalité sociale n'est pas le seul aspect social considérable. Les actes d'adoration contribuent aussi à l'instauration d'une moralité sociale.

L'islam s'est intéressé à élever le musulman à un niveau de bonne conduite et de haute qualité.

Ainsi à travers la prière, le musulman apprend à organiser son temps, à être attentif à la propriété et à la présence d'autrui. C'est en ce sens que la prière éloigne le musulman de la turpitude.

Le jeûne, quant à lui, développe en l'homme une prise de conscience sur les réalités que vivent les plus démunis de la société. Cette prise de conscience cultive en lui la solidarité dans la souffrance.

Les pratiques cultuelles sont un moyen efficace qui instaure dans la société des valeurs morales telles que la générosité, la patience et la tolérance, la réconciliation entre les gens, la pudeur, la miséricorde, la justice, la chasteté, la bonté envers les voisins, l'humilité, la piété filiale (gratitude envers les parents), la conduite à tenir entre deux époux etc.

Un autre aspect participant à la cohésion sociale par le biais des pratiques cultuelles est l'éradica-

tion de la pauvreté et la participation au développement de la société.

Ainsi, comme moyen de lutte contre l'inégalité sociale, Dieu a prescrit la zakat ou impôt social en tant qu'une obligation pour le musulman (homme et femme). Cet impôt est distribué aux nécessiteux, aux voyageurs en détresses, aux personnes surendettées, aux collecteurs de la zakat, aux pauvres, à ceux dont les cœurs sont à gagner, à ceux qui luttent sur sentier de d'Allah. Ces fonds distribués permettent de satisfaire les besoins des personnes ci-dessus cités. Le fond Zakat peut être utilisé dans la construction d'infrastructures sociales, d'éducation, de communication, de santé, des routes.... qui sont des besoins vitaux pour les sociétés. A un niveau individuel, la zakat tue en l'homme l'avarice, la convoitise et l'égoïsme. En retour, la zakat enseigne au musulman la générosité.

On ne finira pas de citer les aspects sociaux des pratiques cultuelles, il faut retenir que le système social enseigné par le biais des pratiques cultuelles participe à la solidarité de la communauté comme si elle était une seule famille les uns soutenant les autres.

SIBIRI A. Ham